

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-BENIN II

 QUESTIONS ET REPONSES SUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS 

RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR DU CONTRAT DE GESTION ET DU CONTRAT PLAN DE LA SBEE

PP2-COM-PRISP-13

RFP N°: RFP/PP2-COM-PRISP-13			
Date de publication : 1 ^{er} octobre 2018			
Date initiale de remise des propositions : 03 décembre 2018			
Nouvelle date de remise des propositions : 15 janvier 2019			
N° d'ordre	REFERENCE A LA DP	QUESTIONS DES CONSULTANTS	REPONSES DE MCA-BENIN II
1.	Partie I, Proposition et procédure de sélection – Section III, Critères d'évaluation et Section V : Termes de référence – Profil du Consultant	<p>Les termes de référence mentionnent dans la Section II un engagement de 36 hommes-mois pour le personnel clé et 27 hommes-mois pour le personnel d'appui.</p> <p>1 Dans la Section III des Termes de Reference (page 37) on lit qu'il y a 8 Experts clé (Chef de Mission, Ingénieur aspects techniques, Auditeur Financier, Cadre spécialiste organisations, Cadre Ressources Humaines, Ingénieur investissements électricités, Cadre suivi environnemental et social, Juriste expert en droit OHADA).</p> <p>2 Dans la Section V au point G. Profil du Consultant (page 75) on lit :</p> <p>a. Equipe de base, 4 profils d'experts clé (Chef de Mission, Ingénieur aspects techniques,</p>	<p>La bonne lecture à avoir est la lecture proposée au 2) (en accord avec la Section V).</p> <p>Nous vous confirmons que les profils décrits à la Section III ne sont pas uniquement les profils des experts clé mais aussi les profils des experts d'appui. L'ensemble de ces profils fera l'objet d'une évaluation.</p>

		<p>Auditeur Financier, Cadre Spécialiste organisations), et</p> <p>b. Experts d'appui, 4 profils (Cadre Ressources Humaines, Ingénieur investissements électricités, Cadre suivi environnemental et social, Juriste expert en droit OHADA).</p> <p>c. Des techniciens locaux pour compléter l'équipe.</p> <p>Pouvez-vous nous confirmer laquelle des deux interprétations est correcte :</p> <p>a) en accord avec la Section III : qu'il y a 8 experts clé engagés pour les 36 hommes-mois et des experts d'appui (techniciens locaux et autres experts non clé) engagés pour 27 hommes-mois.</p> <p>b) en accord avec la Section V : qu'il y a 4 experts clé engagés pendant 36 hommes-mois, et que les experts d'appui (non-clé) sont les 4 profils détaillés (Cadre Ressources Humaines, Ingénieur investissements électricités, Cadre suivi environnemental et social, Juriste expert en droit OHADA) plus d'autres profils (autres experts non-clé et techniciens locaux) et ceux-ci sont engagés pendant 27 hommes-mois ?</p>	
2.	Partie I, Proposition et procédure de	Les Termes de référence mentionnent à la page 37 que : Le Chef de mission pourra, outre sa fonction de coordination	Comme indiqué dans le DAO (page 37), le Chef de Mission peut exercer au maximum

	<p>sélection – Section III, Critères d'évaluation et Section V : Termes de référence – Profil du Consultant</p>	<p>des intervenants, exercer au maximum les fonctions d'un des consultants de l'équipe de base et celles d'experts d'appui.</p> <p>Pouvez-vous nous confirmer que le Chef de mission pourra aussi recouvrir le poste n.2 d'ingénieur de niveau BAC+5 pour les aspects techniques et métier d'électricité, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans soit trois dans la direction de l'exploitation de service public d'électricité, soit dans le contrôle des aspects techniques de délégations de service public d'électricité ?</p> <p>Ou bien recouvrir le poste de Chef de mission et le poste d'ingénieur de niveau BAC+5, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans la mise en œuvre de programmes d'investissements de services public d'électricité ?</p> <p>Dans ce cas, l'expert sera-t-il évalué deux fois, chacune selon les respectifs critères d'évaluation et faut-il présenter deux fois le CV de l'expert ?</p>	<p>les fonctions d'un des consultants de l'équipe de base et celles d'experts d'appui.</p> <p>Il peut donc exercer les fonctions de l'Ingénieur (tel que le poste est décrit dans le DAO) qui est un consultant de l'équipe de base (expert clé).</p> <p>Il peut également exercer les fonctions de l'ingénieur de niveau bac + 5 avec une expérience d'au moins dix ans dans la mise en œuvre de programmes d'investissements de services public d'électricité (expert d'appui).</p> <p>Dans ce cas, l'Expert sera évalué deux fois selon les critères respectifs d'évaluation. Le Consultant a le choix de présenter pour l'expert proposé, un ou deux CV selon l'élaboration dudit ou desdits document(s).</p>
--	---	---	---




Gabriel DEGBENI
Coordonnateur National